

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DEBIT TEMPORAIRE

Madayaa la Malya	
Madame le Maire	86

DEBIT DE BOISSONS CATEGORIE Je soussigné(e) Tremblay

Prénoms Germaine

Profession ou qualité vice présidente du twirling club

Domicile 3 chemin de la Rivierette

31290 Villefranche de Lauragais

Ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation d'établir un

débit de boisson temporaire

A Villefranche de Lauragais (place Gambetta)

Du 21 Juin 2023

au 21 juin 2023

A l'occasion de (1) fête de la musique

(1) Indiquer le motif : foire,

vente de charité, fête, etc...

Signature

Le 27/03/2023

ARRETE DU MAIRE

Le Maire de la commune de Villefranche-de-Lauragais

Vu la demande ci-dessus,

Vu l'arrêté de M. le Préfet, sur la police des lieux publics, pris en application de l'art. L 3335-1 du code la santé publique

Vu l'art. L 2212-1 et L 2212-2 et/ou L 2542-2 et suivants de Code Général des Collectivités territoriales,

Vu l'art. L 3334-2 du Code de la santé publique,

Arrête:

est autorisé à ouvrir un débit exceptionnel et Twirling club Villefranchols temporaire de boissons de 3 💆 catégorie heures. Du 21/06/2023 à Villefranche-de-Lauragais jusqu'à heures. Au 22/06/2023

Fait à Villefranche-de-Lauragais

Le 27/03/2023



,		